## DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CANTON DE ROYAN** 

-----

COMMUNE DE ROYAN

#### N° 10.138

L'An deux Mille Dix, le 1er avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

# **DATE DE LA CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE** 

Le 26 mars 2010

Le 26 mars 2010

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. JARDONNET, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, conseillers municipaux.

#### **ETAIENT REPRESENTES**:

M. GIRAUD représenté par Mme LECOMTE Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO M. POTENNEC représenté par Mme CHABANEAU Mme WILLMANN représentée par M. QUENTIN

#### **ETAIT ABSENT-EXCUSE**: /

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

M. FILOCHE a été élu Secrétaire de Séance.

<u>OBJET</u>: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES

**RAPPORTEUR: M. LABIA** 

**VOTE: UNANIMITE** 

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Vu le Budget Primitif de l'exercice 2010,
- Après avoir délibéré du taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes de la fiscalité directe locale pour l'année 2010,

#### **DECIDE**

- De voter les taux qui seront portés sur l'Etat N°1259 COM intitulé « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2010 »
- Les taux sont pour l'année 2010 :
  - Taxe d'habitation : 10,71 %
  - Taxe foncière (bâti) : 29,53 %
  - Taxe foncière (non bâti): 52,37 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 6 avril 2010

Pour le Député-Maire, L'adjoint délégué, Bernard GIRAUD